



FACIL'iti

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ



Nom du service numérique : Vitalliance

Date de l'audit : 17/02/2025

Réalisation de l'audit : Clément Cezac

Supervision de l'audit : Aloïs Patoor

Table des matières

Déclaration d'accessibilité.....	3
État de conformité.....	3
Résultats des tests.....	3
Contenus non-accessibles.....	3
Établissement de cette déclaration d'accessibilité.....	4
Retour d'information et contact.....	5
Voies de recours.....	5

Déclaration d'accessibilité

Vitalliance s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027 ;
- Actions réalisées en 2023-2025 ;
- Plan d'actions 2025-2027.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à : Vitalliance

État de conformité

Vitalliance est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par FACIL'iti révèle que :

- **65,71%** des critères du RGAA version 4 sont respectés
- Le taux moyen de conformité du site s'élève à **77,50%**

Contenus non-accessibles

Non-conformité

- Des éléments ne reçoivent pas le focus clavier lors de la navigation.
- Restitution des fonctions, état et rôles des éléments issus de scripts présents dans l'entête de page (header).
- Plusieurs problèmes de contrastes sont recensés.
- Problème de restitution des textes alternatifs sur les images.
- Absence de transcription textuelle pour retranscrire les informations des vidéos.

Dérogations pour charge disproportionnée

- Pas de dérogation fournie.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Pas de contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 17/02/2025.

Technologies utilisées pour l'analyse de VITALLIANCE

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4, avec les versions suivantes :

- Le navigateur Google Chrome ;
- Le navigateur Firefox ;

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Le navigateur Google Chrome ;
- Le navigateur Firefox ;
- L'extension de navigateur ARC Toolkit ;
- L'extension de navigateur axe DevTools ;

- L'extension de navigateur WAVE ;
- L'extension de navigateur Web Developer, développée par Chris Pederick ;
- L'extension de navigateur HeadingsMap.
- L'extension de navigateur Stylus
- L'extension de navigateur ColorZilla
- Le site Contrast Triangle
- Le site WhoCanUse

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil - <https://www.vitalliance.fr/>
2. Contact - <https://www.vitalliance.fr/contacts/new>
3. Mentions Légales - <https://www.vitalliance.fr/mentions-legales>
4. Aide - <https://www.vitalliance.fr/infos-pratiques>
5. Page d'authentification - <https://client.vitalliance.fr/#/>
6. Service aide personnes âgées - <https://www.vitalliance.fr/profiles/aide-a-domicile-WNwmg#personnes-agees>
7. Service aide personnes handicapées - <https://www.vitalliance.fr/aide-a-domicile-personnes-handicapees>
8. Téléassistance - <https://www.vitalliance.fr/teleassistance>
9. Habitat inclusif - <https://www.vitalliance.fr/habitat-inclusif>
10. Emploi - <https://www.vitalliance.fr/emploi>
11. Auxiliaire de vie - <https://www.vitalliance.fr/profiles/auxiliaire-de-vie-DgXJN>
12. Postuler - https://www.vitalliance.fr/adv_applications/new
13. Devis - <https://www.vitalliance.fr/estimates/new>
14. Agences en France - <https://www.vitalliance.fr/agences>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable VITALLIANCE pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message
- Contacter VITALLIANCE

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits [<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>]
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région [<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>]
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07